

RETRAITES : L'HEURE DE LA BATAILLE SOCIALE EST REVENUE !



Ce dossier est réapparu comme un sujet central des campagnes présidentielles et législatives.

A l'automne 2019 le gouvernement projetait de mettre en œuvre, sous couvert d'« universalité », un projet de réforme visant à mettre en place un système par points à cotisations définies. La très forte mobilisation sociale et la pandémie ont fini par contraindre le gouvernement à reculer.

Mais le Président « mal » réélu a annoncé dans son programme un nouveau report de l'âge légal (à 65 ans, ou 64 ans... ?) et la suppression des régimes spéciaux. Même s'il ne s'agit plus d'un projet systémique ayant pour ambition de transformer l'ensemble du système, mais d'une réforme « paramétrique », elle n'en reste pas moins régressive et vise à l'effondrement du niveau des pensions pour favoriser la capitalisation.

A la veille des élections législatives des 12 et 19 juin prochains, c'est donc encore un moment clé pour exprimer d'autres choix de société. Il est donc essentiel de faire le point sur les arguments assés par certains pour démontrer que d'autres solutions sont possibles !

Une réforme inutile économiquement, aux conséquences désastreuses

Il y a 2 ans, par leur mobilisation, les salariés ont poussé le gouvernement à retirer sa réforme « systémique ». Hors de question qu'il nous impose demain une nouvelle réforme régressive... Car il s'agit bien, d'abord, d'une question idéologique et d'une vision de la société : les richesses créées par les travailleurs doivent nous permettre de profiter pleinement de la vie (salaires, sécu) et de la retraite (pensions).

Les chiffres du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) sont clairs. Les précédentes réformes régressives ont fait baisser la part des retraites dans le PIB. Le report de l'âge légal à 64 ou 65 ans ne répond donc pas à un besoin de financement, d'autant qu'aujourd'hui seulement 38 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi... Tout report de l'âge de départ n'augmenterait pas l'emploi des seniors mais ferait chuter le montant des pensions (elles sont en diminution de réformes en réformes).

Par exemple, pour un cadre, si la pension totale représentait 72 % de son salaire de fin de carrière en 1990, elle

n'est plus aujourd'hui que de 67,2 % et ne représentera plus que 51 % en 2062 (source : AGIRC-ARRCO). L'espérance de vie en bonne santé, elle, stagne à 64 ans pour les hommes, 65 ans pour les femmes (source : INSEE).

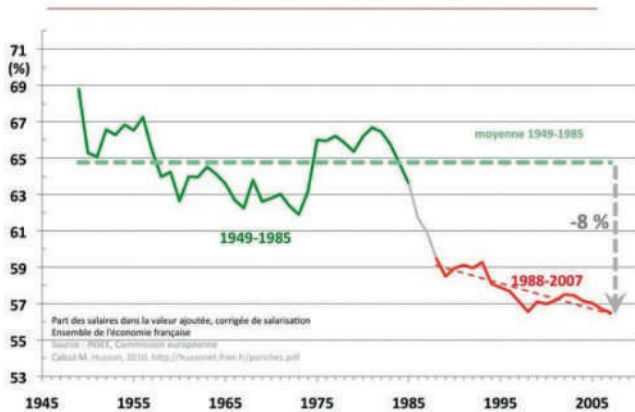
Une retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire : c'est possible !

La question du financement est occultée dans le débat public pour mieux reporter la responsabilité sur les salariés, avec l'idée que le report de l'âge de départ serait inéluctable... Pourtant, depuis longtemps la CGT fait des propositions pour financer la retraite, comme instaurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, mettre à contribution l'intéressement, la participation et l'épargne salariale, rééquilibrer les contributions en augmentant la part patronale des cotisations... et surtout augmenter les salaires et mieux reconnaître les qualifications. Enfin, il faut remettre en place un mécanisme automatique de revalorisation des grilles salariales, car les qualifications sont niées et les cadres et professions intermédiaires sont toujours plus nombreux à être déclassés, à des rémunérations trop proches du SMIC. Ils sont souvent renvoyés vers des augmentations individuelles, à la main des seuls employeurs. La CGT propose donc de rétablir l'échelle mobile des salaires (supprimée en France en 1983 mais qui existe encore en Belgique) pour répercuter l'augmentation du SMIC sur l'ensemble des salaires. Car si les salariés n'ont jamais été aussi diplômés, la part des salaires dans les richesses créées n'a pourtant jamais été aussi faible. Et cette chute de la part des salaires n'a fait que s'accélérer depuis environ 40 ans. Pourquoi ? Parce que la France est championne d'Europe du versement de dividendes, et loin de rebattre les cartes, la crise sanitaire a accentué ce phénomène et les inégalités.

Pour que les richesses que nous créons par notre travail profitent à toutes et tous, il faut augmenter les salaires et faire reculer la rente et la spéculation. C'est le meilleur moyen de reconnaître notre travail et nos responsabilités, et de financer salaires et retraites.

Rappelons enfin que dans le dernier sondage ViaVoice auprès des cadres du secteur de l'énergie, la majorité d'entre eux adhère à ces propositions.

Part (en %) des salaires dans la richesse créée en France (1949-2007)



Prendre en compte les années d'études : incontournable pour les jeunes !

L'élévation du niveau de qualification profite à la société tout entière. Cela répond aux besoins sociaux et environnementaux, mais garantit aussi à la France le fait de peser dans la compétition internationale. Sauf que c'est un handicap en matière de retraite. En effet, comment espérer cotiser 43 annuités lorsque les jeunes décrochent leur premier emploi stable à 26 ans ? La CGT, avec les organisations de jeunesse, exige donc la validation des années d'études pour le calcul de la retraite.

Maintenir les régimes spéciaux pour ne pas niveler par le bas

Depuis 1993, les réformes successives des différents régimes, dont celui des Industries Electriques et Gazières (IEG), ont conduit à des reculs sociaux sans précédent. Pensions indexées sur les prix (et non sur les salaires), mise en place d'une décote (jusqu'à 25 %), relèvement de l'âge l'égal... le régime spécial des IEG s'est lui aussi profondément dégradé. Pour ces gouvernements néolibéraux, réussir à généraliser le système par capitalisation est une idée fixe et supprimer les régimes spéciaux, dont celui des IEG est un préalable. Leur soi-disant volonté « d'équité » et de « justice sociale » n'est qu'un prétexte fallacieux. Leur seul objectif est d'opposer les citoyens, pour imposer une régression des droits futurs de l'ensemble des régimes. Car rappelons que le régime spécial des IEG délivre certes des droits particuliers, mais repose surtout sur un système original : depuis, 2004 ce régime spécial est

géré par la Cnieg (Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières). C'est le seul régime adossé à la Cnav (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) et aux régimes complémentaires, Agirc et Arrco (pour la partie des droits équivalente aux prestations qu'ils servent à leurs affiliés salariés). Cet adossement se fait dans un strict respect de la neutralité financière pour le régime d'accueil de ses assurés. Un contrôle public très strict est là pour le vérifier afin que la Cnieg ne pénalise aucune des caisses auxquelles elle est adossée. Sur le plan du financement, la base des prestations versées par la Cnav et l'Agirc-Arrco à la Cnieg est strictement égale au régime de droit selon la législation en vigueur. Le principe est de reconstituer pour chaque pensionné ce qu'il toucherait s'il relevait du régime général. La seconde base de financement est le produit d'une taxe affectée aux factures d'électricité et de gaz, la Cta (Contribution tarifaire d'acheminement) créée en 2004. La dernière partie de financement est assurée par les entreprises, via une cotisation dite « régime spécial » dont le taux est ajusté chaque année. Ce financement se traduit par un équilibre des comptes chaque année.

Prenons nos retraites en main !

L'objectif d'une nouvelle réforme, qui ne trouve aucune justification économique, serait bien l'effondrement du niveau de toutes les retraites afin de développer des systèmes par capitalisation.

Quoi qu'en pensent certains, ce sont bien les députés qui font la loi, décident du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale. Tout est donc encore possible et la CGT appelle chacune et chacun à se mobiliser : sur son lieu de travail, dans la sphère familiale, dans la rue et dans les urnes. Toutes ces mobilisations seront déterminantes pour imposer d'autres solutions et gagner des avancées sociales qui sont plus que jamais nécessaires pour nous, nos enfants et nos petits-enfants !

La réforme des retraites : la revendication d'une pension au moins égale à 75% du salaire en fin de carrière

Dans le cadre de la campagne présidentielle, souhaitez-vous une réforme des retraites :

